



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Séance du 09 septembre 2024 (visioconférence)

Présents :

Président : Gilles Erb

Bruno Bellet, Adrien Dodu, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Emmanuel Marzin

Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Odile Perrier, Cheffe de cabinet

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Christophe Legout, Directeur des compétitions (points 1 et 2)

Excusés :

Lenaïck Loyant, Patrick Lustremant, Carole Sève

Début à 19 heures

Point 1 – Point sur l'organisation du WTT à Montpellier

Christophe Legout présente l'organisation du WTT à Montpellier, 22-27 octobre : organisation par la WTT, s'appuyant sur une agence événementielle, avec l'aide de la FFTT et du club local, dont il précise les rôles respectifs ; il présente l'état d'avancement de la vente des places, surtout importante le week-end, et l'arrangement du complexe (6000 places).

Un sujet important concerne le recrutement des bénévoles, avec l'aide d'une agence ; les auditions sont en cours.

Des animations extérieures sont prévues, du type Ping Tour, ainsi que des démonstrations par des joueurs valides et des joueurs en situation de handicap.

Les membres du conseil fédéral seront invités pour une journée.

Point 2 – Organisation des trophées du Ping

Les trophées du Ping sont prévus lors du WTT à Montpellier, le samedi matin, dans l'arena. Emmanuel Marzin expose l'organisation prévue : l'appel à candidature sera remplacé par des propositions d'un jury pour plusieurs catégories, en raison du timing plus court que pour la première édition. Les votes seront réalisés par le public.

Point 3 – Informations du Président

Gilles Erb rappelle brièvement les résultats olympiques, et exprime sa satisfaction sur l'importance médiatique qu'a pris le tennis de table cet été.

Point 4 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier revient sur les résultats aux Jeux Olympiques et présente les éléments qui, à son avis, ont permis ces résultats : une génération dorée, une bonne structuration créant les conditions de la réussite et un ensemble une liste de gains marginaux, dont le traitement du contentieux avec l'ITTF ayant permis de conserver les points acquis lors des jeux européens.

Il présente les prochaines étapes sportives importantes du dernier trimestre, notamment les championnats d'Europe à Lintz, le WTT à Montpellier et la coupe du monde mixte à Chengdu.

Point 5 – Afflux de pratiquants dans les clubs et plan d'accueil

Françoise Lapicque fait un point rapide sur la licenciation au 31 août qui montre une augmentation de 25% par rapport à la même date l'an dernier, dont un nombre double de nouvelles licences. Il conviendra cependant d'attendre fin septembre pour avoir une meilleure estimation, et vérifier qu'il ne s'agit pas d'une simple avance.

Pour faciliter la prise de licence, la préinscription en ligne est désormais possible, à l'aide d'un logiciel mis en place par le service informatique.

Magali Andrier fait le point sur l'appel à projet des clubs pour l'accueil à la rentrée : ce sont 773 dossiers qui ont été déposés à la date limite ; ils seront examinés par les comités départementaux qui devront proposer un classement pour une attribution finale à 388 projets correspondant à la somme allouée (194 K€)..

Dans le pack de rentrée, des visuels seront adressés aux clubs, présentant les résultats des Jeux Olympiques.

Point 6 – Ambitions 2023-24 et objectifs 2024-25

Magali Andrier présente le bilan des ambitions de la saison écoulée et propose un prévisionnel pour 2024-25, en demandant de lui faire parvenir les remarques sur les valeurs des différents indicateurs. Certains seront mensuels, et d'autres annuels.

Les indicateurs régionaux seront également proposés.

Point 7 – Célébration du 20 septembre 2024

Pour fêter les médailles olympiques, les membres du Conseil sont invités le vendredi 20 septembre pour une soirée sur une péniche.

Point 8 – Préparation du Conseil fédéral du 21 septembre 2024

Le Conseil fédéral aura lieu uniquement le samedi matin, lendemain de la célébration des médailles, de 8h30 à 13h.

Un point est fait sur les sujets proposés à ce jour : certains seront probablement reportés, soit lors d'une visioconférence dans les jours qui suivront, soit sur la réunion suivante du conseil prévue les 15 et 16 novembre.

Point 9 – Calendrier politique

Concernant le calendrier des élections, l'appel à candidature pour les listes d'arbitres et d'entraîneurs a été lancé comme prévu le 19 août, ainsi que celui pour la constitution de la commission des sportifs de haut niveau. Ils se sont achevés le 9 septembre.

Les réponses sont en cours de dépouillement pour les arbitres et les entraîneurs, et d'analyse par la commission électorale. L'appel à candidature pour les deux postes dans ces collèges va être lancé comme prévu.

Par contre, aucune candidature n'a été reçue pour la commission des sportifs de haut niveau.

Point 10 – Marque fédérale : point de situation

Emmanuel Marzin fait le point sur les discussions en cours entre avocats sur le logo déposé, qui font état d'une avancée certaine, même si la prudence reste de mise.

Point 11 – Campagne des labels clubs nouvelle formule

Bruno Bellet présente le bilan des dossiers déposés par 246 clubs pour 782 labels demandés, bien répartis sur les 4 thèmes. Les résultats de l'instruction délivrent 759 labels à 243 clubs. Une grande disparité régionale est observée si on regarde la proportion de clubs. A terme, un objectif de 20% des clubs par territoire paraît motivant et atteignable.

La prochaine campagne aura lieu de mi-octobre à mi-novembre pour une attribution fin 2024.

Point 12 – Organisation du colloque des formateurs

Un colloque des formateurs (technique et arbitrage) avait été envisagé avec une date mi-octobre qui ne pourra pas être maintenue. Le Bureau se prononce pour qu'il soit déplacé début 2025.

Point 13 – Avancées du projet de circuit fédéral

Bruno Bellet présente le projet de modèle économique du circuit fédéral, travaillé par le groupe d'Isabelle Thibaud. Le projet sera présenté en conseil fédéral pour décision.

Sa mise en place dépend en particulier du développement informatique : le cahier des charges sera partagé en octobre et laisse prévoir une mise en production en mai 2025 ; il semble alors raisonnable d'envisager le lancement du circuit fédéral pour 2025-26.

Fin du Bureau exécutif : 22 heures 20

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Gilles ERB
Président